



La Présidente

Mme Marlène SCHIAPPA
Ministre déléguée auprès du Ministre de
L'Intérieur - Chargée de la Citoyenneté
Hôtel de Beauvau – 1 Place de Beauvau
75008 PARIS

Créteil, le 19 Avril 2021

Madame la Ministre,

Présidente de la Fédération Générale des PEP, Fédération réunissant 110 associations d'éducation populaire, partenaires de l'école, gestionnaires de centres de vacances, d'établissements et de services médico sociaux, j'ai appris dans le JDD d'hier, l'initiative que vous prenez d'organiser des Etats généraux de la laïcité.

Dès l'assassinat de Mr PATY (j'habite Eragny !), j'ai tenu à mobiliser notre réseau sur la question que pose à notre société l'abandon plus ou moins tacite, depuis 30ans, de l'enseignement de ce principe fondateur du pacte républicain : la laïcité, mère de la fraternité, de la liberté et de la responsabilité collective et individuelle.

Le 9 décembre dernier, journée nationale de la laïcité, nous avons organisé avec le concours du conseil des sages de la laïcité, une journée de rencontre (en visio-conférence) qui a réuni les associations d'éducation populaire, des chercheurs, des responsables des réseaux éducatif et citoyen. Jean-Michel BLANQUER a honoré cette journée d'une intervention très motivante.

Depuis, nous avons poursuivi tant à l'interne, en développant un travail de réflexion et d'action pour interroger les pratiques de nos professionnels au regard de leur mission et du principe de laïcité, qu'à l'externe à travers des groupes de recherche dans lesquels nous retrouvons des acteurs dont vous vous entourez pour ces Etats généraux.

La semaine dernière nous avons reçu une lettre de mission du secrétariat d'état chargé de la jeunesse et de l'engagement, suite à une réunion avec le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse.

Fédération générale des PEP

Immeuble Échats 20 – 5/7, rue Georges Enesco – 94026 Créteil Cedex

☎ : 01.41.78.92.60 - 📠 : 01.41.78.92.87 - Courriel : a.bathiany@lespep.org - Site web : <http://www.lespep.org>

Reconnue d'utilité publique par décret du 16 août 1919

Agréée Fédération de vacances le 7 avril 1945 – Agrément tourisme AG.07500 0002 le 11 mai 2000



La Présidente

A la lecture de ce mémento, vous comprenez, Madame la Ministre, que la Fédération Générale des PEP est totalement mobilisée sur les questions de laïcité, la mise en œuvre concrète de la loi relative aux principes républicains adoptée récemment, et le renfort du pacte républicain à travers les différents secteurs de nos interventions.

C'est pourquoi je vous propose, d'intégrer, à la place et suivant les modalités que vous jugerez utiles, le cadre des Etats généraux de la laïcité que vous allez lancer demain.

Dans l'attente impatiente de vous lire, vous assurant de l'entier dévouement des PEP (Centenaire), aux valeurs de la république, je vous prie de croire, Madame la Ministre à l'expression de ma parfaite considération.

Dominique GILLOT
Présidente de la Fédération Générale des PEP
Ancienne Ministre